

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 31 mars 2025

Délibération N° 31/03/2025 18

TARIFS ECOLE DE MUSIQUE 2025/2026

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 19 mars 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

Mme Karine GOUBE qui a donné procuration à M. Frédéric HOUPLAIN  
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Fabrice CAPRON  
M. Marc LABUR qui a donné procuration à M. Philippe MERCIER  
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE  
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Aurélie LITTAYE  
Mme Angélique DELMEIREN qui a donné procuration à M. Jean-Fabrice PINGUIN

Était absente :

Mme Maggy JANSSOONE

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« L'école de musique municipale accueille et forme des musiciens.

Aussi, au nom du Bureau Municipal, je vous propose :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les tarifs annuels d'accès à l'école de musique pour l'année scolaire 2025/2026

La participation mensuelle par élève et par instrument est donc la suivante :

**PARTICIPATIONS MENSUELLES  
 PAR INSTRUMENT PAR ELEVE  
 SUR LES TROIS TRIMESTRES SCOLAIRES**

	Immercurien		Extérieur		Tarif dégressif* Immercuriens	
	- de 18 ans	+ de 18 ans	- de 18 ans	+ de 18 ans	- de 18 ans	+ de 18ans
<b>Frais d'inscription</b>	35,5€		35,5€		27€	
<b>Cursus Complet</b> Instrument, F.M. et pratiques collectives	15.25 €	20.50 €	49 €	66 €	11,75 €	15,25 €
<b>1 Cours Hebdo</b> Éveil Musical, Batucada, FM seule	9,75 €		21.50 €		7,75 €	
<b>1 Séance</b> Atelier, stage, sortie pédagogique	9,75 €		21.50 €		7,75 €	
<b>Location d'instrument</b>	13.25 €		18.5 €		10.25 €	

\***Tarif dégressif** = Un abattement de 25% pour les élèves domiciliés à Saint-Laurent-Blangy pour chacun des membres d'une même famille dès lors que 3 de ses membres sont inscrits. »

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa publication.

Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux »

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Nicolas DESFACHELLE**  
Maire,

